



OFFICE DE L'ELEVAGE

**M.C.C.E**

---

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU COMITE  
DE GESTION UNIQUE DU 17 JUILLET 2008  
SECTEUR DE LA VIANDE PORCINE**

1. Restitutions à l'exportation dans le secteur de la viande de porc :  
**Pas de proposition.**
  
2. Adoption d'un règlement modifiant le règlement (CE) 1319/2006 sur les échanges entre les Etats Membres et la Commission de certaines informations concernant la viande porcine.  
Applicable au 1<sup>er</sup> septembre 2008.  
**Vote avis favorable**
  
3. Adoption d'un règlement de la Commission relatif aux conditions particulières d'octroi des restitutions à l'exportation de certains produits dans le secteur de la viande de porc.  
( Codification du règlement (CE) 2331/1997  
**Vote avis favorable**
  
4. Discussion sans vote sur un projet de règlement prenant des mesures exceptionnelles pour les certificats d'exportation pour la viande de porc.  
Deux possibilités pour les certificats valables au 07 mai 2008.
  - Prolongation de 90 jours
  - Possibilité avant le 30 novembre d'annuler le certificat en justifiant l'incapacité d'exporter vers la Russie**Vote lors du prochain comité de gestion, probablement le 07 août 2008.**